

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 21 FEVRIER 2018</p>

Le mercredi 21 février 2018 à 17h30 dans les locaux du SICOVAD, sous la présidence de Monsieur Benoît JOURDAIN, Président, les Membres du Bureau se sont réunis en session ordinaire.

Étaient présents : B. JOURDAIN, F. DIOT, J. MANGEL, J.C. HUMBERT, J.F. GUIVARCH, A. LAPOIRIE, M. BISSON, B. RUGGERI, G. EYMANN, Y. LECLECRC, C. CHARRIERE.

Excusé : R. CLEMENT, P. CHOSEROT, M. MANGE, J. RICHARD.

Autres Présents : A. HUSSON, M. DUFOUR.

Point 1 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE SACS 2018

Le SICOVAD a lancé une consultation relative à la fourniture de sacs pour la collecte de déchets ménagers recyclables. Le Président donne la parole à Maxime DUFOUR pour présentation du rapport d'analyse des offres, remis à chaque délégué présent.

Ledit rapport est annexé au présent compte-rendu.

En conclusion de cette présentation, le Bureau valide à l'unanimité la proposition faite par les services, à savoir l'attribution à la société SOCOPLAST.

Point 2 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE PNEUMATIQUES ET PRESTATIONS 2018/2019

Le SICOVAD a lancé une consultation relative à la fourniture de pneumatiques pour ses véhicules légers et poids-lourds. Le Président donne la parole à Maxime DUFOUR pour présentation du rapport d'analyse des offres, remis à chaque délégué présent.

Ledit rapport est annexé au présent compte-rendu.

En conclusion de cette présentation, le Bureau valide à l'unanimité la proposition faite par les services, à savoir l'attribution à la société CONTITRADE.

Point 3 - MODIFICATION DU RÉGISSEUR POUR LES RÉGIES DE RECETTES ET D'AVANCE

Il est rappelé que par délibération du Bureau en date du 07 avril 2011 et l'avis conforme du comptable assignataire le 23 mai 2011, il a été constitué une régie d'avance au SICOVAD destinée à régler directement certains frais.

Il est rappelé que la régie de recettes « vente de composteurs » créée par délibération du bureau le 1er juin 2004 a été étendue par délibération du bureau du 2 septembre 2008 aux divers « produits issus de la plateforme de compostage », puis par délibérations successives pour les poulaillers et les gobelets.

Compte tenu de l'absence prolongée du régisseur, Monsieur Christian PORTIGLIATTI, il est nécessaire de désigner un nouveau régisseur principal sur les 2 régies. Monsieur Maxime DUFOUR, actuellement DGA assurant l'intérim du DGS, est proposé. Par ailleurs, compte tenu de l'activité composteurs qu'elle gère et des fonds qu'elle manipule, Madame Maïté ANDRÉ est proposée comme régisseur adjoint de la régie de recettes.

Le Bureau approuve à l'unanimité cette modification.

Réunion du Bureau du SICOVAD du 21/02/2018

Point 4 - SUBVENTION PREVENTION

Comme tous les ans, le Service Communication du SICOVAD élabore un programme de prévention 2018, dont l'objectif est d'inciter à la réduction des déchets ménagers et assimilés sur le territoire.

Des aides financières sont possibles auprès de l'ADEME et de différents autres organismes ou collectivités. En fonction de ses projets et plans de communication, le SICOVAD a la possibilité de prétendre à ce type de soutiens.

Il est donc proposé de solliciter tous les partenaires concernés par ces projets au taux le plus élevé possible. Le Bureau valide cette proposition à l'unanimité.

Point 5 - QUESTIONS DIVERSES



Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 18h